



No de résolution  
ou annotation

Le Code Ducharme Inc., Farnham (Québec), Tél.: 1-800-363-9251, No. F029

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE RAGUENEAU TENUE AU CENTRE  
COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN LE 10 JUIN 2025 À 18 H 07. FORMANT QUORUM  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE CLAUDE LAVOIE, CONSEILLER.**

Sont présents les conseillers :

Monsieur Gilbert Dupont  
Monsieur Claude Lavoie  
Monsieur Yvon Gauthier

Madame Huguette Tremblay  
Monsieur Henri Guillemette  
Monsieur Yves Boulianne (arrivé à 18 h 10)

Est absent le maire :

Monsieur Raymond Lavoie

Secrétaire d'assemblée :

Edith Martel, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

2025/06-01

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Tel que prévu par la Loi, l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil.

2025/06-02

**NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 158 du *Code municipal du Québec* permet au conseil municipal de nommer un membre parmi les conseillères et les conseillers présents afin de présider la séance extraordinaire en l'absence du maire ou du maire suppléant;

**IL EST PROPOSÉ** par Huguette Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** Claude Lavoie, conseiller, agisse comme président de la présente séance extraordinaire.

2025/06-03

**ORDRE DU JOUR**

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

**IL EST PROPOSÉ** par Henri Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

Note au procès-verbal : Le maire suppléant, Yves Boulianne arrive à 18 h 10.

2025/06-04

**PROCÈS-VERBAL DU 20 MAI 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2025;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ** par Yvon Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2025.

2025/06-05

**VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES –  
AUTORISATION D'ENCHÉRIR**

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

2025/06-06

**RENDEZ-VOUS DU PRÉSIDENT DE LA FQM**

**IL EST PROPOSÉ** par Yves Boulianne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Yves Boulianne, Gilbert Dupont, Claude Lavoie et Huguette Tremblay à assister au rendez-vous du présidente de la FQM qui tiendra le 11 juin 2025 à Forestville.

Il est également résolu que les frais de déplacements et de repas soient payés par la municipalité conformément au règlement en vigueur.

2025/06-07

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le président répond aux questions du public sur les points à l'ordre du jour.

2025/06-08

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Henri Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 18 h 21.

Claude Lavoie  
Conseiller

Edith Martel  
Directrice générale adjointe  
et greffière-trésorière adjointe

***Je, Claude Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.***